



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 19 novembre 2016

## Procès-verbal

Le 19 novembre 2016, l'assemblée générale de l'association APEM s'est tenue à Vence, sous la présidence de POMARES Marcel, président de l'association.

Présent(e)s : Boutet Michel, Mathieu Fany, Nieuwjaer Edith, Philibert Elise, Pomares Françoise, Pomares Marcel, Ranaldi Aurélien, Rouge Nelly, Ruelle Evelyne,

Excusé(e)s Courchet Yvette, Hamiot Josette, Laurenceau Pascale, Séméria Paulette, Sicard Claude, Villeneuve Anne

Le président ouvre la séance à 15 h 30 et après un mot de bienvenue, rappelle l'ordre du jour:

- \* Accueil des adhérents
- \* Rapport moral
- \* Rapport financier avec quitus
- \* Rapport d'activités 2015
- \* Projets 2016
- \* Questions diverses et propositions

## Rapport moral

2015, il est toujours difficile d'envoyer une mission à Ségou. Il nous est déconseillé de nous y rendre, la situation n'étant pas encore très stable.

Cela ne nous a pas empêchés de poursuivre nos actions de solidarité. Les difficultés économiques, sociales et culturelles affectent actuellement l'entraide. On nous reproche parfois d'aider des personnes résidant dans un pays lointain alors que la misère touche des habitants de notre rue ou de notre village. L'entraide devient une entraide de proximité.

Combattre la pauvreté dans notre pays ne doit pas nous empêcher d'aider à la scolarisation des enfants du Mali.

La cinquantaine d'enfants que nous parrainons ne représente qu'une infime partie des enfants nécessitant de l'aide à la scolarisation. Mais nous ne sommes pas les seuls sur le terrain et comme le colibri de la légende amérindienne, nous faisons notre part. Ces enfants nous les connaissons, jusqu'en 2011 nous les avons rencontrés, photographiés, filmés.

Malgré cela, quatre familles françaises ont cessé de parrainer un enfant de Ségou. Nous le regrettons mais nous respectons leur choix. Certains ont trouvé une nouvelle famille, pour trois d'entre eux, la générosité d'une de nos membres a permis de poursuivre l'aide.

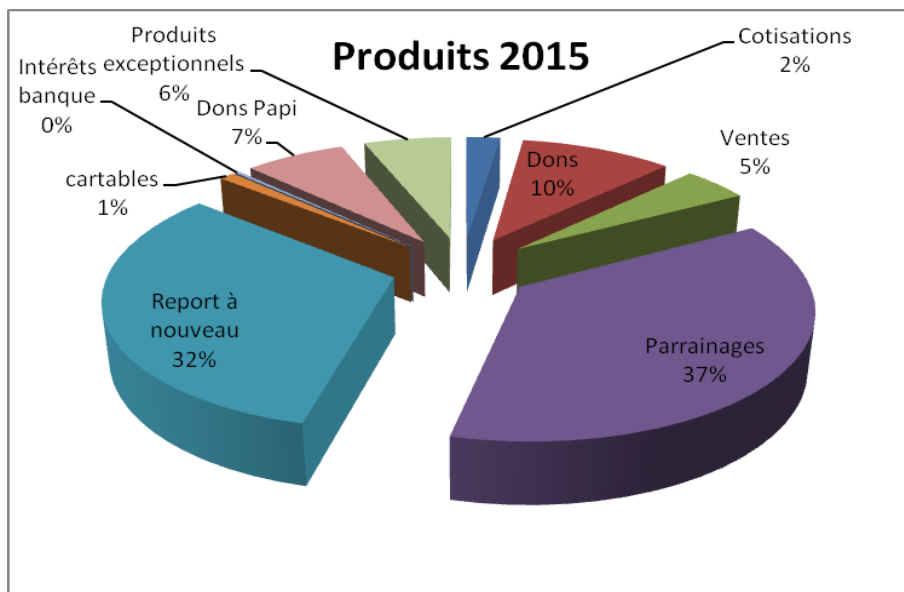
Nous restons donc optimistes et confiants dans un avenir meilleur pour nos amis maliens.

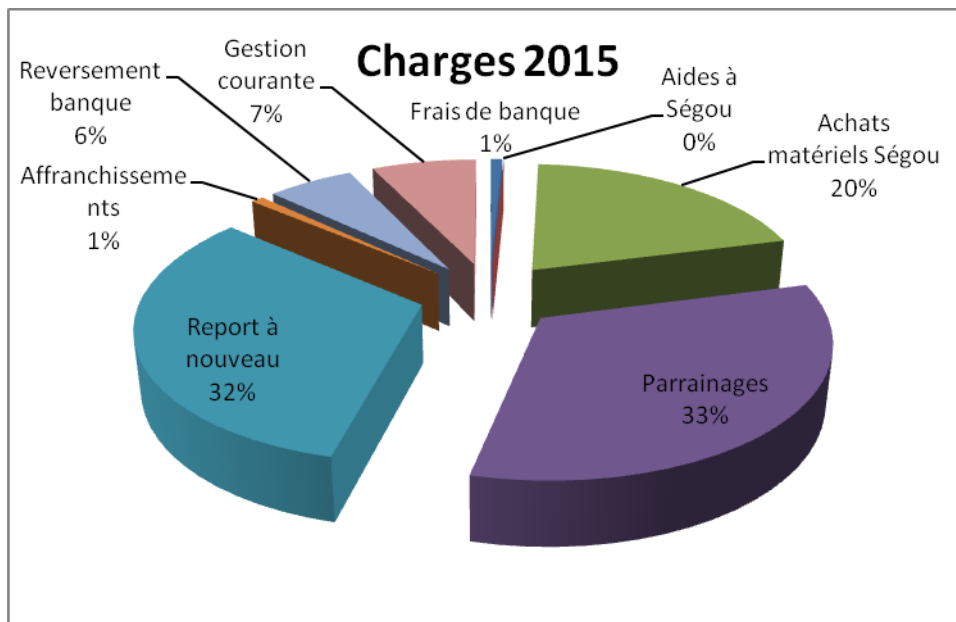
Marcel Pomares

**Vote des adhérents : Le rapport moral est voté à l'unanimité.**

### Bilan financier 2015

Produits		Charges	
Cotisations	435	Frais de banque	151,8
Dons	1957,85	Aides à Ségou	
Ventes	845,7	Achats matériels Ségou	3849
Parrainages	7024	Parrainages	6221,81
Report à nouveau	6151,9	Report à nouveau	6168,65
cartables	200	Affranchissements	161,95
Intérêts banque	56,25	Reversement banque	1123
Dons Papi	1290	Gestion courante	1365,5
Produits exceptionnels	1123		
<b>Total exercice 2015</b>	<b>19083,7</b>	<b>Total exercice 2015</b>	<b>19083,7</b>

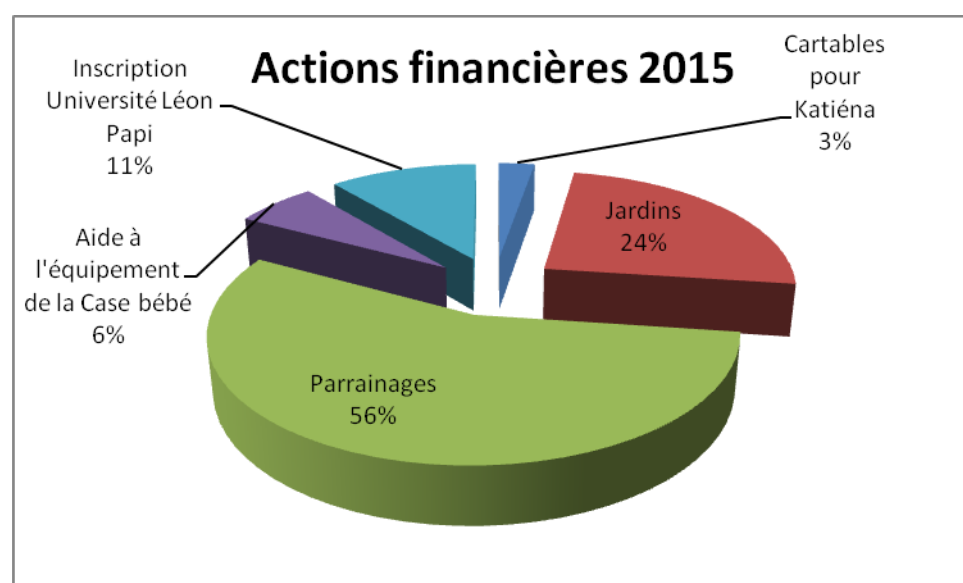




**Le quitus sur le rapport financier est donné à l'unanimité par les adhérents présents.**

## Rapport d'activités 2015

<b>Cartables pour Katiéna</b>	<b>305</b>
<b>Jardins</b>	<b>2743</b>
<b>Parrainages</b>	<b>6221,81</b>
<b>Aide à l'équipement de la Case bébé</b>	<b>686</b>
<b>Inscription Université Léon Papi</b>	<b>1250,5</b>



## Equipement d'écoles

Assan Keita : jeux d'extérieur	329 968 cfa(503€)
Tene Doumbia jeux d'extérieur	400 160 cfa (610€)
Den Ladon Cinzana	349 648 cfa (533 €)
Nabasso	404 752 cfa (617 €)
Raphael Kamissoko	314 880 cfa (480€)
<b>Total</b>	<b>1 435 408 cfa (2743€)</b>

## Les parrainages d'enfants

49 enfants parrainés  
 2235,81€ versés en mars  
 3680 € en septembre  
 306 € en novembre  
**Total : 6221,81 €**

## Actions de solidarité en faveur de ségoviens

- Distribution de matériel scolaire dans les jardins d'enfants : cartables équipés de cahiers, stylos, crayons...
- Achats vêtements pour les enfants Diarra
- Médicaments pour le père de Tangara Tata
- Inscription Léon Coulibaly Université de Bamako
- Envoi de lunettes de vue
- Envoi de médicaments
- Envoi d'un ordinateur portable (don de Paulette)

## Actions de solidarité en faveur de l'APEM

- Spectacle organisé par l'école de Tourrettes sur Loup (727,85€)
- Vide grenier Roquebillières (381,50€)
- Vide grenier Tourrettes sur Loup (256,50€)

## Projets 2016 à Vence

- Fête de l'école de Tourrettes sur Loup
- Vide grenier de Tourrettes sur Loup et de Roquebillière

## Questions diverses

### Comment poursuivre l'aide à la scolarité des enfants dont les parrains ont décidé d'arrêter leur parrainage ?

Marcel : Il est impossible pour l'APEM de ne pas aider tous les enfants jusqu'à la fin de leur scolarité. La déception serait trop grande pour ceux à qui on devrait dire « C'est fini pour toi, tu ne peux plus fréquenter l'école » Pour l'instant, c'est la caisse centrale qui les prend en charge aidée par des dons spécifiques de membres de l'assoce.. Mais cela implique que nous réduisons l'aide aux jardins d'enfants.

Nelly : Ne pourrait-on pas demander à chaque parrain d'augmenter le versement annuel de deux euros par mois, c'est-à-dire 24 euros par an (8,16 € après déduction fiscale de 66%) ?

Elise : Ne devrait-on pas favoriser l'aide aux jardins d'enfants car cela représente plus d'enfants aidés ?  
Après discussion, les membres présents optent pour l'aide aux enfants parrainés et demandent que l'aide à la case bébé se poursuive.

## **Pour 2016, nous ne sommes pas très optimistes.**

En effet, les dons de particuliers ont nettement diminué ainsi que les manifestations en faveur de l'APEM (sauf spectacle de l'école de Tourrettes sur Loup et vide grenier de Roquebillière), d'autres parrains ne donnent plus signe de vie.

Nous espérons qu'en 2017 nos finances s'amélioreront et nous permettront d'aider nos enfants et nos jardins d'enfants.

Marcel a téléphoné à Raphaël Coulibaly, Président APEM Ségou, afin de lui faire part de nos difficultés. Lui, aussi préfère favoriser, pour l'instant, les enfants parrainés plutôt que les jardins d'enfants. Mais nous reprendrons nos aides en matériel scolaire dès que nos finances le permettront.

**N'oubliez pas de verser votre cotisation 2016, rechercher des donateurs autour de vous, parrains et marraines n'oubliez pas votre participation 2016.**

**66% des sommes versées sont déductibles des impôts. Alors n'hésitez pas.**

Le Président lève la séance à 17h.30

